

LES RELATIONS MAROC-ASIE : QUELS LEVIERS DE RENFORCEMENT A L'AUNE DES NOUVEAUX EQUILIBRES GEOSTRAGIQUES MONDIAUX ?

Forum de l'Institut Marocain des Relations Internationales
Casablanca, 13 juin 2015

M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'IRES

Cette communication est structurée autour de trois axes interdépendants :

- Le premier axe met en exergue la centralité géostratégique de l'Asie, en tant que pôle directeur de l'économie mondiale et les enjeux qui pourraient en découler pour le Maroc.
- Le second volet est consacré à l'examen de la coopération entre le Maroc d'une part, la Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud d'autre part, en termes d'atouts et d'insuffisances.
- Le troisième axe aborde quelques leviers stratégiques à même de rehausser le niveau de coopération du Maroc avec cet espace sur le plan bilatéral et multilatéral.

1. L'ASIE : UN NOUVEAU POLE DIRECTEUR DE L'ECONOMIE MONDIALE

Espace le plus peuplé de la planète avec près de 60% de la population mondiale en 2014 selon l'ONU, l'Asie est devenue le nouveau pôle directeur de l'économie mondiale avec 35% du PIB mondial actuellement, le tiers du commerce international et 30 % des IDE reçus selon respectivement le FMI, l'OMC et la CNUCED. Elle détient près de la moitié des réserves mondiales de change en 2013, ce qui lui permet de jouer un rôle important dans le bouclage financier mondial (Source : FMI). L'Asie contribuerait à hauteur de 55% à la richesse mondiale à l'horizon 2050 (Source : CEPII).

Le basculement des équilibres géostratégiques au profit de l'Asie se répercuterait, à terme, sur la nature des relations internationales du Maroc. Le Royaume se trouve interpellé sur trois défis majeurs :

- Accélérer la diversification de ses relations de partenariat et renforcer leur résilience face aux effets collatéraux, consécutifs à l'évolution des rapports entre les puissances émergentes d'Asie et les puissances traditionnelles.

- Développer les capacités exportatrices nationales malgré l'éloignement géographique de l'Asie et les différences d'ordre culturel et linguistique entre le Maroc et les pays asiatiques.
- Se positionner comme interlocuteur principal des pays asiatiques, au niveau du Maghreb.

Sur un autre plan, le Maroc qui a toujours promu une coopération triangulaire, en tant qu'instrument de projection de ses capacités d'influence en Afrique, devrait prendre en considération le fait que l'Union africaine a entamé une institutionnalisation de sa coopération avec l'ensemble des acteurs mondiaux dont la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon. Si ces pays poursuivent naturellement des politiques qui leur sont propres en Afrique, ils convergent, néanmoins, quant à la nécessité de déplacer les instruments de la coopération au développement du cadre bilatéral vers celui multilatéral, sous l'égide de l'Union africaine.

Malgré ces défis, l'espace asiatique offre des opportunités certaines au Maroc. Outre le soutien apporté par la Chine au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU quant à l'intégrité territoriale du Maroc, le renforcement des relations avec les pays asiatiques permettrait au Royaume de s'arrimer, également, aux nouveaux moteurs de l'économie mondiale, d'attirer les touristes ainsi que les investissements étrangers, en provenance de ces pays et de mobiliser des financements additionnels. Pour saisir ces opportunités, le Maroc dispose de nombreux atouts pour s'ériger en tant que hub international pour l'industrie, le commerce et l'investissement.

Pour l'Asie, l'intérêt du Maroc est conforté par les atouts dont il dispose. Parmi ces atouts, il y a lieu de souligner notamment :

- la position géographique singulière du Royaume lui permettant de s'ériger en tant que plateforme du commerce et de l'investissement international. Le réseau d'accords de libre-échange permet au Maroc d'accéder aux marchés européens, américains, africains et ceux du Moyen-Orient.
- les réserves importantes dans le domaine des phosphates et les capacités de production renforcées d'engrais et de fertilisants qui érigent le Maroc en tant qu'acteur important de la sécurité alimentaire mondiale. Les partenariats stratégiques établis par l'OCP avec des opérateurs indiens et pakistanais constituent à cet égard un exemple qui mérite d'être élargi à d'autres opérateurs de la région asiatique.
- la présence de grands groupes privés marocains en Afrique qui offre un cadre propice à l'échange de l'expertise et à la coopération avec des groupes asiatiques en quête de positionnement en Afrique. De plus, l'image positive dont jouit le Maroc au niveau du continent africain lui permet de jouer un rôle important en matière de la coopération triangulaire Asie-Maroc-Afrique. A cela s'ajoute la présence active du Maroc dans les schémas de coopération interrégionale, dont notamment la TICAD, le FOCAC...

- la contribution positive du Maroc au renforcement de la paix et à la lutte contre le terrorisme en Afrique, en général, et au Sahel, en particulier, qui fait du Royaume un partenaire incontournable en matière de coopération sécuritaire.

2. ETAT DES LIEUX DES RELATIONS DE COOPERATION ENTRE LE MAROC ET LES PAYS D'ASIE

Les relations entre le Royaume du Maroc et les pays d'Asie sont marquées globalement par le partage de valeurs communes, en l'occurrence le soutien à la paix et la stabilité internationale, la résolution pacifique des conflits et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Ces relations sont caractérisées par les traits suivants :

- L'ancienneté des relations diplomatiques qui datent depuis l'accès du Maroc à l'Indépendance.
- L'absence de conflits ou de tensions dans les relations bilatérales. Les grands pays asiatiques ont toujours adopté une position favorable à l'intégrité territoriale du Royaume à l'exception de l'Inde. Celle-ci avait fini par retirer sa reconnaissance de la pseudo "rasd" le 26 juin 2000, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives de coopération entre le Maroc et l'Inde.
- La progression régulière des échanges commerciaux, accompagnée, toutefois, d'une forte aggravation du solde commercial en défaveur du Maroc, sauf dans le cas de l'Inde.
- Le développement encore limité des flux touristiques en provenance de cette région, malgré la progression enregistrée au cours des dernières années.
- L'existence d'espaces d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique et le Monde arabe.

Les relations du Maroc avec les acteurs clés de cette région ont connu des développements encourageants au cours des dernières années. Néanmoins, le potentiel de coopération demeure insuffisamment mobilisé :

- **Les relations du Maroc avec la Chine** sont régies par un cadre de coopération riche et diversifié, portant sur plusieurs secteurs (agriculture, mines, équipements et travaux publics). La Chine est le 4^{ème} fournisseur et le 12^{ème} client du Maroc en 2013. Le commerce bilatéral est, toutefois, déficitaire pour le Maroc. Cette situation n'est que faiblement compensée par les investissements chinois, qui représentent à peine 0,2% des IDE reçus par le Royaume. En termes de flux touristiques reçus par le Maroc, les chinois représentent en 2012 près de 7% des visiteurs en provenance d'Asie et 0,14% de l'ensemble des touristes étrangers (non compris les MRE) en visite au Royaume.

- **Les relations du Maroc avec l'Inde** s'appuient sur plusieurs accords de coopération dans les domaines politique, économique, commercial et culturel. L'Inde est le 17^{ème} fournisseur et le 6^{ème} client du Maroc. Il est le seul pays asiatique avec lequel le Maroc réalise un excédent commercial, en raison du poids des exportations marocaines de phosphates dans le commerce bilatéral.
- **Les relations du Maroc avec le Japon** font l'objet d'un cadre juridique comprenant un nombre limité d'instruments juridiques. Les échanges commerciaux connaissent une évolution encourageante en raison surtout de la dynamique des importations en provenance du Japon. Ce pays est le 26^{ème} fournisseur et le 15^{ème} client du Maroc. Les IDE japonais au Maroc sont l'œuvre de 35 entreprises intervenant dans des secteurs variés (pièces automobiles, câblages électroniques...). Les japonais représentent 30% des flux touristiques asiatiques captés par le Maroc et 0,6% de l'effectif global des touristes visitant le Royaume.
- **Les relations du Maroc avec la Corée du Sud** se caractérisent par une progression régulière des échanges commerciaux. En 2013, la Corée du Sud est devenue le 24^{ème} pays fournisseur et le 27^{ème} client du Maroc. Depuis le début des années 2000, les entreprises sud-coréennes opèrent sur le marché marocain dans divers domaines tels que l'électroménager, la téléphonie, l'automobile, les chantiers de construction...

3. QUELQUES LEVIERS STRATEGIQUES POUR REHAUSSER LE NIVEAU DE COOPERATION ENTRE LE MAROC ET L'ASIE

Compte tenu de l'importance géostratégique de l'Asie, il serait opportun que la politique asiatique du Maroc s'appuie sur les éléments suivants :

- **Renforcer le positionnement diplomatique du Royaume** à travers une implication active aux forums afro-asiatiques, surtout dans un contexte où l'Union africaine cherche à se substituer aux représentations diplomatiques nationales dans les relations afro-asiatiques. Une présence soutenue du Maroc est nécessaire au sein des regroupements régionaux, tels que l'ASEAN, l'APEC et l'organisation de Shanghai pour la Coopération au même titre que les forums Asie-Monde arabe tels que le dialogue arabo-nippon, le dialogue nippo-islamique, le forum sur la Coopération sino-arabe...
- **Edifier un partenariat économique dynamique et durable**, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération entre le secteur bancaire marocain et asiatique en vue d'un accompagnement efficient des investisseurs asiatiques au Maroc et en Afrique subsaharienne et des entreprises marocaines et africaines en Asie.

- **Recourir à une approche renouvelée de promotion de l'image du Maroc en Asie**, en vue d'accroître la visibilité médiatique du Maroc dans l'ensemble des supports de communication asiatiques. Cet effort pourrait s'appuyer sur les groupes d'amitié maroco-asiatique et les forums entre hommes d'affaires marocains et asiatiques.

Parallèlement, le Maroc devrait envisager la mise en place de programmes de coopération spécifiques avec les principaux acteurs d'Asie, en l'occurrence la Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud.

- **La Chine** : Concrétiser les perspectives de coopération offertes dans le cadre des accords conclus avec le Maroc en marge du forum sino-marocain (Pékin, novembre 2014) et conclure un accord stratégique avec la Chine qui viendrait renforcer le dialogue politique et élargir la coopération bilatérale dans de multiples domaines.
- **L'Inde** : Diversifier le partenariat avec l'Inde, au-delà des phosphates, en élargissant le champ de coopération au domaine des TIC et en attirant les investissements indiens dans des créneaux tels que la logistique portuaire et ferroviaire, l'industrie automobile, en particulier le segment à faible coût, et le secteur cinématographique.
- **Le Japon** : Axer la coopération économique sur les métiers mondiaux du Maroc, sur les secteurs où le Japon dispose d'une expertise, comme la conception de réseaux de transport et sur le tourisme. Pour cela, la réouverture du bureau de l'Office National Marocain du Tourisme à Tokyo mérite d'être envisagée.
- **La Corée du Sud** : Examiner l'opportunité de conclure un accord de libre-échange en appréciant au préalable les impacts macroéconomiques et sectoriels de ce projet d'accord, lequel devrait favoriser l'attrait des investissements coréens dans des secteurs structurants tels que l'économie verte et l'innovation technologique.